

PROGRAMMATION ANNUELLE 2021

Conformément à « l'entente de délégation concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant à la MRC en matière de développement local et régional » conclue entre la MRC d'Antoine-Labelle et le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, la présente programmation annuelle doit être déposée au conseil de la MRC, au plus tard, le 30 janvier de chaque année.

Mission du CLD

Valoriser et favoriser l'entrepreneuriat en façonnant un environnement propice afin d'accroître la prospérité et la richesse collective de notre MRC.

Orientations concertées

Afin d'accomplir sa mission le plus efficacement possible, le CLD et ses partenaires réalisent des planifications d'orientation du développement de certains secteurs. Ces dernières sont actualisées aux besoins. Voici celles qui guident la présente programmation :

- Orientations du lac-à-l'épaulé (*MRC – 2015 et 2018*)
- Planification stratégique pour l'essor économique (*CLD - 2018*)
- Plan d'action pour le secteur forestier (*Signature Bois Laurentides - 2017*)
- Plan de développement touristique (*CLD - 2016*)
- Plan de développement de la zone agricole (*MRC d'Antoine-Labelle - 2014*)

PROGRAMMATION 2021

1. Poursuivre la mise en œuvre de la planification stratégique 2018-2021 du CLD
 - a. Évaluer les résultats des actions 2020
 - b. Réaliser les actions 2021, suite à l'évaluation 2020
 - c. Apporter les ajustements nécessaires en cours d'année
2. Services de première ligne
 - a. Accompagnement d'entrepreneurs, du simple conseil jusqu'à l'accompagnement de la réalisation d'un plan d'affaires et sa mise en œuvre
3. Projet de développement économique
 - a. Développement de connaissances
 - b. Conduite de projets d'amélioration de l'environnement d'affaires
 - c. Support à des projets d'amélioration de l'environnement d'affaires
4. Financement d'entreprises
 - a. Analyse des demandes
 - b. Déboursements et prise de sûretés
 - c. Encaissement
5. Livrer les actions découlant de la politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Antoine-Labelle
 - a. Gérer les éléments confiés par la MRC d'Antoine-Labelle découlant de la politique de projets structurants
6. Faire la promotion et l'accueil touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
 - a. Documenter l'outil de gestion de la clientèle et ajuster les actions proactives
 - b. Respecter les obligations du ministère du Tourisme
 - c. Déployer les ressources physiques en fonction des besoins des touristes